

ACTIVITES PERISCOLAIRES

COURS SEVIGNE PRIMAIRE 2015/2016

Chers parents, chers enfants,

Nous vous proposons pour l'année scolaire 2015/2016 les activités suivantes, sachant qu'il nous faudra un minimum de 10 à 12 enfants inscrits par activité pour nous permettre de les mettre en œuvre ; ces activités sont ouvertes aux classes **maternelles et primaires**.

Les ateliers ouvrent début octobre, merci de vous y inscrire rapidement.

- **Cette année encore, les règlements se feront par trimestre** (sauf Foot et Basket, règlement annuel)

1. FOOTBALL : le samedi matin, de 8 h à 10 h, en fonction des groupes d'âges, sur le stade du Collège Notre Dame d'Afrique à Biétry.

Coût : **75 000 F par an**, payable en une seule fois à l'inscription au Cours Sévigné.

Un certificat médical est requis.

Une tenue complète Football Club Sévigné (maillot+short+bas) sera vendue au secrétariat au tarif de 10 000 F.

Animateurs : Mr FOFANA assisté de Mr MALAN et de Mr KOUAME

2. BASKET : le mercredi de 14 h à 16 h, sur le terrain du Petit Cours.

Coût : **75 000 F par an**, payable en une seule fois à l'inscription.

Un certificat médical est requis.

Animateur : Mr BAGATE SOMA

3. MUSIQUE : le lundi, mercredi et vendredi après-midi, de 14 h 30 à 16 h 30 (en salle n°18 / classe de CP R)

Instruments : **guitare** (instruments fournis par l'enfant) **batterie/percussions** (fourni par l'école) **piano électronique** (fourni par l'école)

Coût : **45 000 F par trimestre**

Animateurs :

- Mrs Maixent LANDOU et FLANNY HERBY - guitare le mercredi
- Mr Siméon LOGNON - batterie/percussions le lundi ou vendredi
- Mr Abel AHOUDJI - piano électronique le lundi ou vendredi

4. CAPOEIRA : le lundi de 14h30 à 15h30 sous le préau du Petit Cours.

Coût : **45 000 F trimestre**

Animatrice : Mme Marcia KABLAN

5. CLUB D'ECHECS : les enfants sont répartis en groupes selon leur niveau, sous l'apam
Le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 (selon l'affluence).

Coût : **30 000 F / trimestre**

Animateur : Mr COULIBALY

6. TAE KWON DO : Ce club est affilié à la Fédération Ivoirienne de TAE KWON DO.

Le lundi de 15h30 à 16h30 et le samedi de 11 h à 12 h sous le préau du Petit Cours

Coût : **45 000 F / trimestre**

Un certificat médical est requis.

L'école recevra les tenues et accessoires au prix de gros et les vendra aux participants au prix homologué (10 000 F)

Professeur : Maître Ali EL RADI, ceinture noire 5e Dan.

7. DANSE CONTEMPORAINE / ZUMBA : le mercredi de 14 h à 16 h sous le préau

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateur/chorégraphe : Pacôme

8. KUNG FU : le samedi matin de 10 h à 11 h

Coût : 45 000 F / trimestre

Professeurs : Maître MAHAMOUDOU et Maître GAO JIAN

9. ARTS PLASTIQUES / POTERIE : le mercredi de 14 h à 15 h

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateur : Paul

10. CLUB d'ANGLAIS : bain linguistique, maîtrise orale de la langue anglaise, activités artistiques et arts plastiques, théâtre.13081308

Primaire : le lundi et/ou mercredi de 14h30 à 15h30 selon les groupes d'âges et de niveaux

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateurs : Marie NIAMIEN, Professeur d'Anglais au primaire

11. THEÂTRE : atelier de travail sur la voix et le corps - mise en scène et représentation

Coût : 45 000 F par trimestre, le vendredi de 14h à 15h30

Animatrice : Patricia ZEBATO (Imako Théatri et Nzassa Théâtre)

12. CRICKET : club affilié à la Fédération Ivoirienne de Cricket, siège INJS.

Le samedi matin de 9h à 10h30 au Collège Notre Dame d'Afrique à Biétry

Coût : 60 000 F / trimestre

Animateur : Mr DOSSO

13. DESSIN et PEINTURE - TECHNIQUES de DESSIN et AQUARELLE

Pour les classes de CE2/CM1/CM2, le lundi et le mercredi de 15h à 16h30.

Matériel fourni par l'école

Coût : 60 000 F / trimestre

Animatrice : Mme Rachel BOURGEOIS

14. ESCRIME : le mercredi de 14h30 à 16h sous le préau

Coût : 45 000 F / trimestre

Animateurs : Mr KOFFI Célestin et Mr DIARRASSOUBA

- Toutes ces activités sont à régler au Secrétariat chez Alice, lors de l'inscription en début de trimestre.
Toute activité commencée est due intégralement (forfait)
- Dès la 2^e séance à laquelle votre enfant participera, l'activité est due et vous serez donc automatiquement facturé pour la période.
- Pour des questions de sécurité, les enfants doivent arriver à l'heure et être récupérés dès la fin de la séance.
- Les nounous et les frères et sœurs des enfants inscrits aux activités ne sont pas acceptés dans la cour pendant la durée des ateliers.

Merci de votre compréhension et de votre discipline.

La Direction le 15/9/2015

Date et signature des parents :